



Suisse romande

Vereinigung amtlicher Pilzkontrollorgane der Schweiz
Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons
Associazione svizzera degli organi ufficiali di controllo dei funghi

www.vapko.ch

Champignons cueillis et utilisés pour la consommation personnelle

Contrôles effectués en 2018

SYNTHÈSE

établie par Jean-Yves Ferréol, Lausanne

1. Remarques préliminaires

Les chiffres en rouges donnent la moyenne des 5 années précédentes.

Nombre d'offices de contrôle en Suisse romande 50 **54**

Demandes formulées :

a) Nombre

- total de récoltes contrôlées,
- de récoltes contenant des champignons impropres à la consommation, mais ni vénéneux, ni mortels,
- de récoltes contenant des champignons vénéneux,
- de récoltes contenant des champignons mortels.

b) Quantité, exprimées en kilogrammes

- totale de champignons contrôlés,
- de champignons comestibles,
- de champignons impropres à la consommation, mais ni vénéneux, ni mortels,
- de champignons vénéneux,
- de champignons mortels.

Certains offices ont fourni des données partielles. De plus, les quantités de champignons contrôlés sont souvent estimées. Par conséquent, les chiffres pris en compte peuvent varier dans l'interprétation des résultats ci-après, ceci pour rester au plus près de la réalité.

2. Résultats « Nombre de récoltes »

Nombre total de récoltes contrôlées 3 139 **4 034**

Répartition du nombre de récoltes contrôlées par offices

1 à 50 récoltes	65.9 %
51 à 100 récoltes	18.2 %
101 à 150 récoltes	6.8 %

251 à 500 récoltes		6.8 %	
501 à 750 récoltes		2.3 %	
Nombre de récoltes contenant des champignons impropres à la consommation, mais ni vénéneux, ni mortels	1 534	48.9 %	40.5 %
Nombre de récoltes contenant des champignons vénéneux	450	14.3 %	12.8 %
Nombre de récoltes contenant des champignons mortels	31	1.0%	1.4 %

– Voir graphique 1 –

3. Résultats « Quantité des champignons »

Les quantités mentionnées ci-après sont indiquées en kilogrammes.

Quantité totale de champignons contrôlés	3 405.3		4 278.4
<i>Répartition des quantités totales contrôlées</i>			
Moins de 10 kg		21.4 %	
Entre 10 et 100 kg		61.9 %	
Entre 100 et 250 kg		9.5 %	
Entre 250 et 500 kg		2.4 %	
Entre 500 et 750 kg		2.4 %	
Entre 750 et 1 000 kg		2.4 %	
Quantité moyenne par récoltes	1.123		1.100
Quantité de champignons comestibles	2 720.2	79.9 %	76.2 %
Quantité de champignons impropres à la consommation, mais ni vénéneux, ni mortels, éliminés	531.8	15.6 %	20.2 %
Quantité de champignons vénéneux éliminés	148.9	4.4 %	3.3 %
Quantité de champignons mortels éliminés	4.4	0.1 %	0.8 %

– Voir graphiques 2 + 3 + 4 –

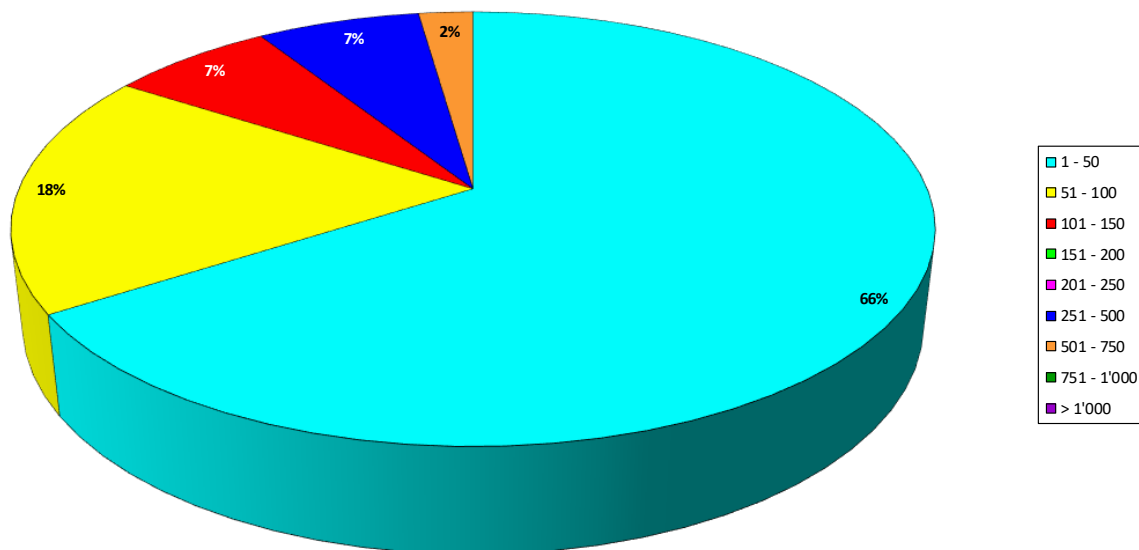
4. Cas d'intoxication signalés en Suisse romande

Nombre de cas signalés	9	12
Champignons incriminés :		
Agaricus campestris, Amanita (?), Amanita section lepidella, Boletus luridus, Cantharellus cibarius, Conocybe sp., Coprinus sp.		
1 intoxication suite à consommation excessive d'Agaricus campestris.		

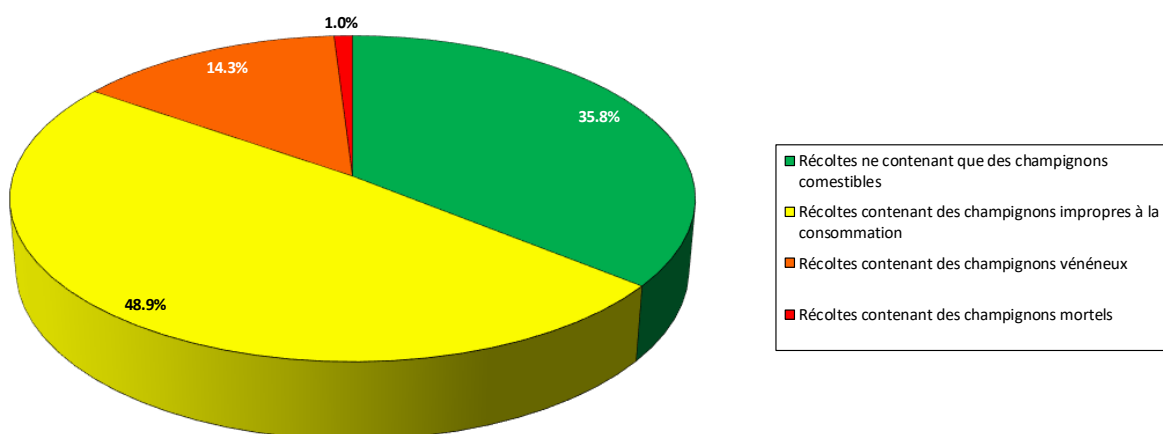
– Voir graphique 5 de l'évolution des cas d'intoxication en Suisse romande –

5. Graphiques

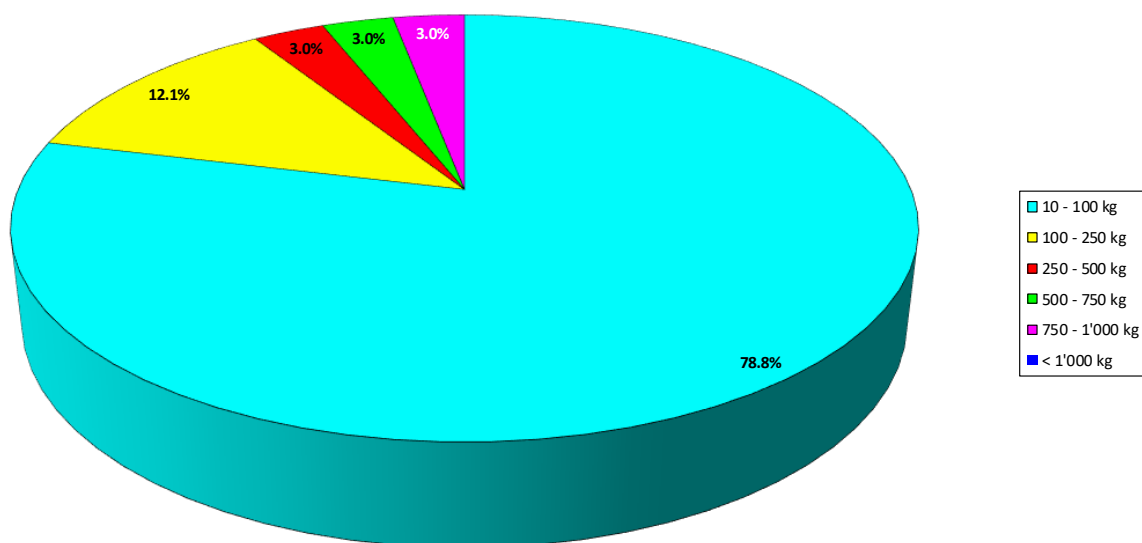
Répartition du nombre de contrôles effectués



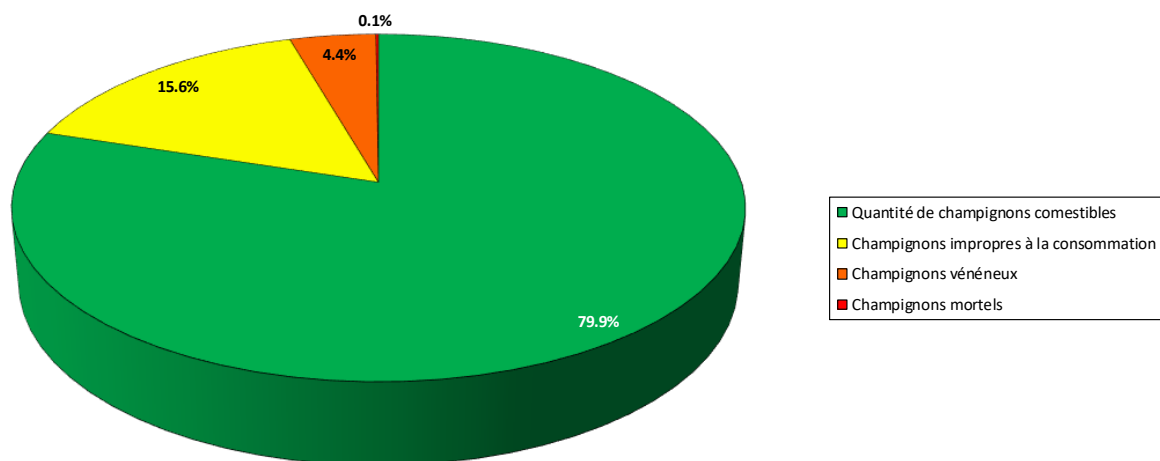
Répartition des récoltes contrôlées



Répartition des quantités contrôlées



Répartition des quantités de champignons contrôlés



Evolution du nombre de cas d'intoxication en Suisse romande

